

RÈGLES LOCALES

HORS LIMITES (R 18)

Définis par la bordure intérieure des clôtures électriques avec leur support bois, lignes ou alignements de piquets blancs

ZONE À PÉNALITÉ (R 17)

- Trous 10,11 et 12: Les zones à pénalité **rouges** à droite des trous 10 et 12 et derrière le green du 11 s'étendent à l'infini
- Trous 11 et 12 : le **jeu est interdit** dans les zones à pénalités rouges et le **dégagement complet est obligatoire avec un coup de pénalité** (R 17.1e)
- Trou 11 : Si la balle d'un joueur est dans la zone à pénalité **jaune** devant le green, y compris quand on est sûr ou quasiment certain que la balle qui n'a pas été retrouvée y repose, le joueur peut se dégager, avec une pénalité d'un coup, selon la R 17.1, **ou**, comme option supplémentaire sur les tapis DZ (Dropping Zone) :
 - Pour les départs jaunes : sur la partie gauche du trou
 - Pour les départs rouges : sur la partie droite un peu plus loin que le départ rouge

CONDITION ANORMALE DU PARCOURS (R 16)

Est terrain en réparation :

- Les traces d'engins nettement différenciées (ornières, indentations...)

Est terrain en condition anormal avec jeu interdit :

- Trou 9 : Une zone mellifère nouvellement plantée à gauche du fairway et proche du HL, le dégagement complet est obligatoire sans coup de pénalité (R16.1d et R16.1f)

Sont obstructions inamovibles :

- Les piquets rouges et jaunes fixés sur une embase
- Le dégagement des piquets de zone à pénalité situés dans ces zones est autorisé (excepté aux trous 11 et 12 où le jeu est interdit) avec les restrictions suivantes :
 - Point de référence et zone de dégagement doivent être dans la zone à pénalité
 - Les autres restrictions sont identiques à celle de la règle 16.1b
- Tous les chemins gravillonnés et leur extension

Pénalité pour infraction aux Règles locales : Pénalité Générale

Rappel : en stroke play, en cas de doute quant à la procédure correcte, le joueur peut jouer une seconde balle selon la R 20.1c(3). Avant de rendre sa *carte de score*, le joueur doit obligatoirement rapporter les faits au *Comité* sous peine de disqualification

PLACER LA BALLE (Règle Locale Type E-3)

Une balle reposant sur une zone tondue à hauteur de fairway ou moins de la zone générale peut, sans pénalité, être relevée et nettoyée. Le joueur devrait marquer la position initiale de la balle qui devient le point de référence de la *zone de dégagement* située, pas plus près du trou, sur la *zone générale*, et de dimension maximum d'une *carte de score*. Le joueur peut se dégager gratuitement en plaçant **une seule fois** la balle d'origine (ou une autre balle) et en la jouant de la zone de dégagement ainsi définie

REPERES DE DISTANCE SUR LES FAIRWAY - Entrée de Green

Blanc : 200m Jaune : 150m Blanc haut vert: 135m Bleu : 100m Rouge : 50m

TEMPS DE JEU : 4H40 mm

Numéro de Téléphone de l'Accueil du Golf: 05 57 26 03 33